



Toute l'équipe de « Dis-moi dix mots » vous souhaite une très belle année 2015 !

PARTICIPEZ À LA PREMIÈRE PHASE DU CONCOURS DES DÉFINITIONS JUSQU'AU 24 JANVIER SUR [FACEBOOK](#) !

Inventez de nouvelles définitions pour un ou plusieurs des dix mots. Elles seront poétiques, humoristiques, voire loufoques... avec une seule contrainte : pas plus de 140 caractères ! À vos idées ! Et du 3 au 15 février, votez pour vos définitions favorites ! Résultats le 18 février.

IMPORTANT : INSCRIVEZ VOS ÉVÉNEMENTS SUR LE SITE [SEMAINELANGUEFRANCAISE.CULTURE.FR](#)

Nous avons besoin d'informations sur vos manifestations afin de les relayer auprès des journalistes et sur les réseaux sociaux ! Dès maintenant, [commandez](#) gratuitement les affiches en ligne pour assurer la promotion de l'événement.

DERNIERS JOURS POUR PARTICIPER AUX [CONCOURS PÉDAGOGIQUES](#) !

Vous êtes enseignant au collège ou au lycée ? Vous avez [jusqu'au 30 janvier](#) pour vous inscrire au [concours des dix mots](#). Il vous invite à réaliser collectivement une production artistique ou littéraire reposant sur un travail linguistique à partir des dix mots. Si vous êtes enseignant en école élémentaire, inscrivez votre classe avant le **31 janvier** au [concours de l'imagier des dix mots](#) ! Ce concours vise à favoriser l'appropriation des mots et le travail sur la langue française et à encourager la créativité des élèves.

90 VILLES ET VILLAGES PARTENAIRES LABELLISÉS !

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à demander le label « Ville et village partenaire » et à bénéficier des nombreux [avantages](#) qui lui sont associés. Découvrez en ligne la [liste des villes et villages partenaires](#) ainsi que leur programmation !

Rejoignez-nous et suivez notre actualité tout au long de l'année sur [facebook](#) et [twitter](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information : [cliquez ici](#)